

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 2 JUILLET 2018

Présents : DUBOIS F, GRICOURT P, MEGARD J, NOUVELOT C, PASCOA J, PETITJEAN B, QOCHIH Z, SAFFREY C,

Absents : CHAMBARD F, CROISSANT A, JAILLET J, ROBIN M. WOLFF JC,

Pouvoirs : WOLFF JC à P.GRICOURT,

Mme Françoise DUBOIS a été nommée secrétaire de séance.

Un administré présent

Ouverture de la séance à 20h00

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 31 MAI 2018 :

Monsieur le Maire fait la lecture au Conseil Municipal du compte rendu de la séance du Jeudi 31 mai 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

2. DROITS DE PREEMPTION :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de vente d'habitations :

- 32 rue De la Cure : section AA n° 178 et AA n° 181
- 315 Route de Frébuans : section ZA n° 0041
- 2 Sur Challos : section ZC n° 116 et ZC N° 119

Le conseil municipal ne préempte pas

3. URBANISME :

Monsieur le Maire propose de réunir la commission d'urbanisme (commission comprenant les conseillers municipaux, un membre du service instructeur du Pays Lédonien et Monsieur Denis Mathieu, ancien maire de la commune qui a participé à l'élaboration du PLU ceci afin de permettre aux élus de mieux appréhender le plan local d'urbanisme.

Mme Saffrey s'interroge sur des travaux actuellement en cours route de Lons et demande s'ils sont conformes aux prescriptions et si les dossiers réglementaires ont été déposés en mairie.

Monsieur le Maire répond qu'il doit prendre contact avec cet administré afin qu'il se mette en conformité avec la Loi.

Dossiers urbanisme en cours :

DP03914618K0008 Mme MARICHY – 116 Grande Rue -: installation photovoltaïque : dossier accordé le 2 juillet 2018

DP03914618K0009 Mr MODET Stevy – 2 Rue de L'Hospital : rénovation toiture, ajout velux, changement huisseries : en attente du retour du Pays Lédonien

DP03914618K0007 Mr BESSON Philippe – 305 Rue du Moulin : réfection toiture : en attente de pièces complémentaires

DP03914618K0005 Mr SIMONIN / Mme PIRON – 75 Grande Rue : construction d'une piscine : en attente de pièces complémentaires

DP-PC03914618K0004 Mr MAUBLANC Fabien – 70 Route de Frébuans : construction d'une maison : accordé le 21 mai 2018

PC03914618K0003 Mr GRUS Dominique – 78 Rue des Tilleuls : construction d'un garage : en attente du retour du Pays Lédonien

CU03914618K0001 Mr ROUSSE Fabrice – 274 Route de Frébuans : construction de maisons « aux poiriers » : refusé le 15 mars 2018

4. VENTE DE TERRAIN :

Monsieur le Maire fait part de la demande d'achat d'une parcelle appartenant à la commune par Monsieur Denis Mathieu. Celle-ci d'une superficie de 55 m² est située Rue Noyer Chaussin (ZA 54). Ce chemin rural divise actuellement la parcelle de Monsieur Mathieu. Le prix de vente proposé est de 1 € du m² soit 55 €.

Le conseil municipal accepte cette vente à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte consécutif à cette vente.

5. RAPPORT D'ACTIVITE ECLA 2017 :

Monsieur le Maire expose le rapport d'activité 2017 de la communauté d'agglomération ECLA.

Document consultable en mairie.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte.

6. ZAE MESSIA/CHILLY :

Monsieur le Maire expose les projets pour la ZAE Messia/Chilly. Document consultable en mairie.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte.

7. PROJET DE TERRITOIRE D'ECLA :

Monsieur le Maire présente le dossier. Document consultable en mairie.

Béatrice PETITJEAN et Caroline SAFFREY, ayant participé aux différentes réunions, regrettent que la restitution des groupes de travail se soit fait en journée.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte.

8. DIAGNOSTIC FISCAL, FINANCIER ET BUDGETAIRE D'ECLA :

Monsieur le Maire présente les chiffres. Document consultable en mairie.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte.

9. PISTE DE GLISSE

Mme la 1^{ère} adjointe informe que la convention de mise à disposition de la piste de glisse à l'association Pour Que vive la Sorne, section Pour Que vive les Jeunes a été signée le 8 juin 2018.

La piste de glisse sera livrée courant août 2018.

Afin de sécuriser le site, un tourniquet sera installé à l'entrée du parc des vignes.

10. EXPOSITION DE RUE ET ANIMATION « BELLE ET REBELLE » :

Madame la 1^{ère} adjointe rappelle que pour sensibiliser les habitants aux enjeux des démarches zéro phyto et pour aider à changer de regard sur la présence de plantes spontanées dans nos villes et villages, les CPIE de Franche-Comté ont conçu un outil pédagogique, composé d'une exposition de rue et d'une animation grand public, qui est proposé aux communes et aux territoires intéressés.

A Chilly le Vignoble, l'exposition a été installée dans les rues du village du vendredi 8 juin au 21 juin.

L'animation a eu lieu le vendredi 15 juin à 18h30 avec un agent du CPIE. Une trentaine de personnes étaient présentes. La déambulation a duré environ deux heures et s'est terminée par une dégustation de produits à base de plantes.

Le coût pour la commune est de 400 euros.

11 .ATELIER REDUCTION DES DECHETS ET REDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

Mme la 1^{ère} adjointe rappelle que dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchets, Zéro Gaspillage porté par la Communauté d'Agglomération ECLA, le CPIE Bresse du Jura a été missionné pour mettre en place un événementiel sur cette thématique durant la semaine du 23 au 29 juin 2018 auprès des habitants de la Communauté d'Agglomération.

A Chilly le Vignoble, l'atelier sur cette thématique a eu lieu le lundi 25 juin en fin d'après-midi. Il a duré plus de 2 heures. 6 personnes étaient présentes. La soirée de clôture avec un repas zéro déchets zéro gaspillage, animée par le directeur du restaurant municipal et le CPIE, a eu lieu le vendredi 29 juin au parc des vignes. Une trentaine de personnes, habitants dans les villages d'ECLA, étaient présentes.

12 . BATIMENT DES ANCIENS SANITAIRES DANS LE PARC DES VIGNES :

L'association « POUR QUE VIVE LA SORNE » sollicite la mise à disposition de la salle au centre du parc (ancien sanitaire).

Monsieur le Maire rappelle qu'actuellement ce local sert de stockage aux archives de la mairie et qu'avant toute mise à disposition, une réflexion doit avoir lieu sur le devenir de ce local et les travaux de rénovation qui doivent être envisagés.

Mme Mégard demande s'il serait possible de remettre en eau les toilettes car lors de manifestation cela est nécessaire. Mme la 3^{ème} adjointe répond que la remise en eau est possible mais que dès les premiers froids ce local sera de nouveau fermé. Elle pose la question « qui devra faire l'entretien ? »

Le conseil municipal donne son accord de principe et demande qu'un projet d'utilisation lui soit présenté.

13. SALLE DES FETES :

Monsieur le Maire présente un devis des Ets BONGLET pour la réfection du plafond de la salle des fêtes dont le montant est de 5302 € TTC.

Monsieur le Maire a demandé un devis aux établissements PAGET pour la création d'une unité de passage (UP) supplémentaire.

Il faudra prévoir de changer le réfrigérateur qui est en panne.

14. TRANSPORT SCOLAIRE :

Madame la 1^{ère} adjointe informe que les transports scolaires sont de compétence ECLA à partir de Septembre 2018.

La liaison Chilly/Courlans sera en essai pour 6 mois avec un minimum de 15 élèves.

15. ANNIVERSAIRE MME ANDREE MONNET :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il rendra visite Mme Andrée Monnet, doyenne du village qui aura 100 ans le mercredi 11 juillet. Il lui remettra un bouquet de 100 roses.

16. VOYAGE CCAS :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un voyage est en projet pour les administrés âgés de plus de 65 ans avec leurs conjoints et qu'une participation de 10 € par personne leur sera demandée. Ce voyage est aussi proposé aux habitants de Chilly le Vignoble et des communes riveraines au prix coutant. Les associations seront informées de cette sortie.

17. CONCOURS DE PETANQUE DES VETERANS DU RUGBY :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les vétérans du rugby organisent un concours de pétanque et qu'ils souhaitent bénéficier de l'eau, des sanitaires et de l'électricité dans le parc.

Mme la 3^{ème} adjointe indique qu'un coffret électrique a été installé récemment par l'entreprise Ponard et qu'elle demandera à M Courbet (employé communal) la mise en service des sanitaires et du point d'eau à l'accueil du parc.

18. DEMANDE DU FOYER RURAL DE MACORNAY :

Le foyer rural de Macornay demande à la commune la mise à disposition de la salle des fêtes de Chilly Le Vignoble les lundis, mercredis et jeudis soirs pour des séances de gymnastique.

19. RACHAT DES 2/5 DE LA CURE :

Monsieur le Maire fait part d'un courrier de la mairie de Frébuans qui souhaite vendre sa part (2/5^{ème}) du bâtiment de la Cure et informe qu'il va demander qu'une estimation soit faite par les services des Domaines.

20. AMBROISIE :

Un flyers d'information, comme tous les ans, sera distribué dans les boîtes aux lettres des administrés au lotissement des Têpes.

21. DESSERTE ENTRE LA COUR DES POIRIERS ET LA RUE DE LA COLONIE :

M PASCOA rappelle au Conseil Municipal que le passage situé entre sa propriété et celle de M. Louis est réservée exclusivement aux piétons. Il propose d'interdire l'accès aux vélos et aux cyclos et demande que soit installé un système bloquant le passage.

22. TERRASSEMENT RUE DU MOULIN :

En octobre dernier, suite à la réfection du mur de la berge, des travaux de terrassement ont été réalisés le long de la rivière. Ce terrassement a été modifié par des travaux d'assainissement. Madame la 1^{ère} adjointe demande quand sera refait ce terrassement.

Clôture de la séance à 23h

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018

CHILLY-LE-VIGNOBLE, le 29 août 2018

Le Maire

Philippe GRICOURT



ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉSENT

CHAMBARD F Absente	PASCOA J
CROISSANT A Absent	PETITJEAN B
DUBOIS F	QOCHIH Z
JAILLET J Absent	ROBIN M Absent
MEGARD J	SAFFREY C
NOUVELOT C	WOLFF Absent pouvoir P.GRICOURT